



Collision entre voiture portail

Par **Elvena 95**, le **24/04/2016** à **13:39**

Bonjour tous le monde,

Voilà j'ai besoin de vos conseils car avec la voiture de ma mère, j'ai percuté le portail motorisé d'une amie en faisant une marche arrière (modèle megane 1).

La portier passager avant droite est enfoncer de 5 cm au moins, après le portail fonction mais il ne se ferme pas entièrement, j'ai déplacer ses fixations je pense.

Aider moi car je vis encore j'ai mes parents et mon amie aussi donc je voulais savoir comment je devais m'organiser en sachant que mes parents sont partis en vacs et reviennent dans une semaine.

Merci

Par **jos38**, le **24/04/2016** à **14:01**

bonjour. il faut faire la déclaration d'accident à l'assureur de votre mère. sûr que ça ne va pas lui plaire, elle va avoir un malus et tout dépend comment elle est assurée (tous risques, au tiers..)avez-vous au moins votre permis? et les propriétaires du portail, qu'est-ce qu'ils en disent?

Par **ASKATASUN**, le **24/04/2016** à **20:00**

Bonsoir,

[citation]Après le portail fonctionne, mais il ne se ferme pas entièrement, j'ai déplacer ses fixations je pense.[/citation]

Pas forcément, simplement la course d'ouverture à régler peut être ? !
Prenez les devants, faites venir un serrurier spécialiste de ce type d'équipement pour qu'il vous fasse un devis de remise en état.